

**COMPTE RENDU synthétique de la séance
Références : articles L.2121-25 du CGCT**

N°	OBJET	RAPPORTEUR	DÉCISION
1	Règlement intérieur du Conseil Municipal	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
2	Création des commissions municipales	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
3	Commissions municipales – Désignation des membres	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
4	Désignation des représentants du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
5	Commissions commandes publiques – conditions de dépôt des listes	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
6	Commission d'Appel d'Offres (CAO) - composition	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
7	Commission de délégation de service public (CDSP) - composition	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
8	Commission consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - composition	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
9	Abrogation du règlement de la commande publique	M. le MAIRE	Adopté par 30 voix pour, 3 abstentions, (M.Hoffmann – Mme Fagot – Mme Petrykowski)
10	Délégations de compétence du Conseil Municipal au Maire	M. le MAIRE	Adopté par 30 voix pour, 3 abstentions, (M.Hoffmann – Mme Fagot – Mme Petrykowski)
11	Indemnités de fonctions des élus	M. le MAIRE	Adopté par 30 voix pour, 3 voix contre, (M.Hoffmann – Mme Fagot – Mme Petrykowski)
12	Majoration des indemnités de fonctions	M. le MAIRE	Adopté par 30 voix pour, 3 voix contre, (M.Hoffmann – Mme Fagot – Mme Petrykowski)
13	Remboursement de frais aux élus	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
14	Droit à la formation des élus	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
15	Approbation du règlement budgétaire et financier	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité
16	Désignation du collège des référents déontologues pour les élus locaux	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité

Fait à Cognac, le 10 avril 2026

Le Maire,

 Morgan BERGER